COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles – 9 novembre 2018

Le CEN, le CENELEC et l'UIC signent un Accord de coopération

L'Union Internationale des Chemins de fer (UIC), le CEN ainsi que le CENELEC (Organisations européennes de normalisation) ont signé un Accord de coopération le 9 novembre 2018 à Bruxelles.

Le développement d'un système ferroviaire performant, compétitif et sûr est fonction de la capacité des technologies, des composants et des systèmes à opérer par-delà les frontières. Les normes sont cruciales pour parvenir à cet objectif car elles fixent les paramètres de la sécurité et de l'efficience de l'exploitation et de la maintenance du système ferroviaire.

C'est dans ce cadre que l'Accord de coopération signé aujourd'hui décrit le rôle, l'objet, les méthodes et les moyens d'une collaboration entre le CEN, le CENELEC et l'UIC, dans le but de garantir **l'échange d'informations** sur l'avancement des activités de ces organismes et une **coordination** relative aux travaux techniques s'y rapportant. L'objectif principal vise à maximiser l'**utilisation des ressources disponibles** et **éviter toute duplication** des travaux en améliorant la rentabilité et la compétitivité du transport ferroviaire.

Une collaboration plus étroite entre le CEN, le CENELEC et l'UIC permettra de mieux utiliser la très large expertise que possède chaque organisation pour élaborer les normes ou les IRS (international railway solutions) nécessaires pour couvrir tous les aspects du système ferroviaire. Cet Accord de coopération constitue une réponse directe aux vœux des parties prenantes représentées au sein des deux organisations et apportera un vrai changement dans le secteur ferroviaire.

Des représentants de chaque organisation mèneront les travaux conjoints. En particulier, un Groupe de liaison stratégique (Strategic Liaison Group (SLG)) va être mis en place. Une des premières taches qu'il aura à accomplir sera d'élaborer un *modus operandi* pour l'élaboration et la maintenance des normes CEN et CENELEC ainsi que des publications UIC (Fiches et IRS), tout en préparant un programme de travail d'intérêt commun aux trois organisations.

L'UIC continuera à s'impliquer dans le « Sector Forum Rail » (JPC Rail). Ce Forum CEN, CENELEC, ETSI coordonne, au niveau européen, les activités de normalisation dans le domaine ferroviaire. Le CEN/TC 256 « Applications ferroviaires » et le CENELEC/TC 9X « Applications électriques et électroniques ferroviaires » sont les deux comités techniques élaborant des normes ferroviaires au niveau européen.

Cet Accord de coopération a été signé par M. **Jean-Pierre Loubinoux**, **Directeur général de l'UIC** et par Mme **Elena Santiago, Directrice générale du CEN et du CENELEC** en présence de M. Simon Fletcher, Directeur normalisation de l'UIC, M. Thierry Legrand, Spécialiste Service Clients – Mobilité (CEN-CENELEC) et de Mme Celia LEVY, Chef de la programmation des normes à l'UIC.

Le CEN et le CENELEC

Le CEN (Comité européen de normalisation) et le CENELEC (Comité européen de normalisation électrotechnique) sont reconnus par l'Union européenne (UE) et l'Association Européenne de Libre Echange (AELE) comme étant les organisations européennes de normalisation ayant la responsabilité de l'élaboration des normes au niveau européen. Ces normes édictent des spécifications et des procédures portant sur une large gamme de matériaux, processus, produits et services.

Les membres du CEN et du CENELEC sont les Organismes nationaux de normalisation et les Comités électrotechniques nationaux de 34 pays européens. Les normes européennes (EN) et autres livrables en matière de normalisation adoptés par le CEN et le CENELEC, sont acceptés et reconnus dans la totalité de ces pays.

Les normes européennes (EN) contribuent à optimiser la sécurité, à améliorer la qualité, à faciliter les échanges commerciaux transfrontaliers et à renforcer le Marché unique européen. Ces normes sont élaborées par le biais d'un processus collaboratif au sein d'experts désignés par le monde du commerce et de l'industrie, des instituts de recherche, des organisations de consommateurs ou environnementales, des syndicats et autres parties prenantes.

Le CEN et le CENELEC travaillent à la promotion de l'alignement des normes dans le cadre d'accords de coopération technique avec l'ISO (Organisation Internationale de normalisation) et la CEI (Commission Electrotechnique Internationale).

Site web du CEN : www.cen.eu

Site web du CEN-CENELEC : www.cencenelec.eu

Contact Médias ;

Sarah Penny

Directrice Stratégie & Gouvernance

Centre de gestion du CEN-CENELEC

T: +32 2 550 08 11

Email : spenny@cencenelec.eu

Twitter : @Standards4EU

A propos de l'UIC

L'Union Internationale des Chemins de fer (UIC) est l'organisation mondiale visant à promouvoir le transport ferroviaire au niveau mondial et le développement collaboratif du système ferroviaire. Elle rassemble quelques 200 membres répartis sur les cinq continents dont des entreprises ferroviaires, des gestionnaires d'infrastructure, des prestataires du ferroviaire, etc. L'UIC entretient des liens étroits de coopération avec l'ensemble des acteurs du domaine du transport ferroviaire dans le monde entier, y compris des constructeurs, des associations ferroviaires, des autorités publiques et des parties prenantes dans d'autres domaines et secteurs dont l'expérience pourrait profiter au développement du système ferroviaire et aux prestations offertes à l'utilisateur final. L'UIC a comme tâches principales de comprendre les besoins spécifiques de la communauté ferroviaire, d'élaborer des programmes d'innovation visant à identifier des solutions permettant de répondre à ces besoins et à publier une série de documents, appelés IRS facilitant la mise en application de solutions innovantes.

www.uic.org

Contact Médias:

Département Communication de l'UIC

Union Internationale des Chemins de fer

Email: com@uic.irg